OFFRE D'ACHAT IRREVOCABLE			
Les soussignés/Le soussignée :			
Domicile :			
État civil (célibataire, marié, cohabitant légalement) :			
Contrat de mariage : oui/non			
Numéro de téléphone :			
Courriel:			
Dénommé ci-après : « l'offrant ».			
Déclare(nt) par la présente promettre et s'engager d'acheter, de manière irrévocable, aux conditions stipulées ci-après et en annexe, le bien immobilier suivant :			
COMMUNE DE (division)			
Lequel bien appartient à l'Etat belge, représenté par la Régie des Bâtiments, et ce dans l'état où il se trouve et sans garantie de superficie.			
Dénommé ci-après : « le bien ».			
Le présent engagement est valable jusqu'au			
Pendant ce délai, l'engagement pourra être valablement accepté par la Régie des bâtiments par lettre recommandée (le cachet de la poste faisant foi). En cas d'acceptation de la présente offre, le compromis de vente, repris en annexe, dressé par les soins du notaire du vendeur devra intervenir entre parties endéans le mois de l'acceptation. L'offrant sera invité dans les bureaux de la Régie des Bâtiments afin de signer ce compromis.			
Si la vente se réalise, elle sera faite sous les charges et conditions suivantes :			
 Le prix que l'acquéreur s'engage à payer est de			

- 2. L'acte notarié constatant la réalisation de la vente sera signé endéans les quatre mois de la signature du compromis de vente, sur proposition du notaire instrumentant.
- 3. La vente est conclue aux conditions stipulées dans le projet de compromis de vente établi par la Régie des Bâtiments qui restera ci-annexé.

L'introduction d'un formulaire d'offre correctement complété et signé comporte également l'acceptation du compromis de vente tel que repris dans la publicité pour le bien en question via le site web de la Régie des Bâtiments.

L'offrant autorise le notaire désigné par le Régie des Bâtiments à vérifier son identité, son état civil et sa capacité juridique par le biais d'une recherche dans le Registre national et le Registre central des contrats de mariage. Le cas échéant, l'offrant s'engage à communiquer à première demande tout renseignement utile concernant son régime matrimonial.

Fait à .	le 2	2019.
	 , . . =	

Il conviendra de faire précéder les signatures au bas de l'offre d'achat de la mention manuscrite « Bon pour acquisition pour le prix de (prix de vente) ... euros. »